

**Offre de stage**  
**« Aménagements pour les véhicules en libre-service en Île-de-France »**

**Organisme d'accueil :** Laboratoire Ville Mobilité Transport (LVMT)

**Profil recherché :** master 1, master 2 ou école d'ingénieur avec des compétences en SIG, informatique, cartographie et/ou géographie. Un intérêt pour les politiques publiques est un plus.

**Début du stage :** à partir de décembre 2022 selon la disponibilité du ou de la candidat.e

**Durée :** 4 à 6 mois selon la disponibilité du ou de la candidat.e

**Lieu de travail :** 6-8 avenue Blaise Pascal, 77420 Champs-sur-Marne

**Gratification :** selon la législation en vigueur : 590€/mois (3,90€/h 35 heures par semaine)

**Structure d'accueil :**

Le Laboratoire Ville Mobilité Transport (LVMT, <http://www.lvmt.fr>), créé en 2003, devenu UMR T 9403 en 2006, est implanté à Champs-sur-Marne, sur le Campus de la Cité Descartes. Le LVMT est le fruit d'un partenariat entre deux établissements de recherche et d'enseignement supérieur reconnus pour leurs compétences dans le secteur de l'aménagement et des transports : l'École des Ponts ParisTech, l'Université Gustave Eiffel. Ces 2 établissements sont membres de l'Université Paris-Est (UPE).

Le LVMT analyse, dans une perspective de développement durable, les interactions entre la ville et les territoires d'une part, les systèmes de transport d'autre part.

Les travaux de recherche des membres du laboratoire s'inscrivent dans quatre axes thématiques : pratiques de mobilité et imaginaires urbains ; territoires et acteurs ; conception territoriale ; service et usager.

**Sujet :**

Le développement de nouvelles mobilités interroge les usages et le partage des infrastructures et de l'espace urbain. Parmi les services nouveaux, les vélos, voitures, trottinettes et scooters en libre-service, avec stations ou en free-floating, forment une catégorie cohérente d'un point de vue fonctionnel : ils partagent tous quatre principes communs : une flotte de véhicules accessible à la demande (1) pour une courte durée (2) où l'utilisateur est conducteur (3) et n'est pas rémunéré (4). En particulier, tous ces services nécessitent le stationnement de véhicules dans l'espace public où les usagers potentiels peuvent accéder au véhicule, puis le stationner à la fin du déplacement. Cet usage de l'espace public ne manque pas de provoquer des tensions lors du déploiement de flottes de véhicules en libre-service<sup>1</sup>. Depuis la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, les collectivités locales disposent d'un cadre réglementaire clair pour délivrer des autorisations temporaires d'occupation du domaine public (AOT) aux opérateurs de véhicules en libre-service en free-floating. Ce cadre fait intervenir à la fois les collectivités disposant du pouvoir de police de

---

<sup>1</sup> BARAUD-SERFATY, Isabelle, FOURCHY, Clément et RIO, Nicolas, 2020. Les maires au défi des plates-formes numériques. *L'Économie politique* [en ligne]. 13 février 2020. Vol. N° 85, n° 1, pp. 74-86. [Consulté le 19 octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2020-1-page-74.htm>

stationnement (les communes en général) et celles ayant la compétence d'organisation des mobilités (Île-de-France mobilités pour la région Île-de-France)<sup>2</sup>.

Quels aménagements et quels dispositifs permettent de réserver des emplacements aux véhicules en libre-service ? Quels espaces les collectivités décident-elles de dédier aux véhicules en libre-service ? Comment sont prises les décisions de changement d'affectation de l'espace urbain au profit des véhicules en libre-service ? Quels objectifs les collectivités poursuivent-elles en mettant à disposition ces espaces ?

Ces questions ont émergé dans le cadre du projet de thèse de Timothée Mangeart sur la gouvernance des véhicules en libre-service en Île-de-France. Elles rejoignent plus largement les questions traitées par plusieurs chercheuses et chercheurs du laboratoire autour du rôle du numérique dans les (nouveaux) services de mobilité et de ses impacts sur les usages et les infrastructures (Observatoire mondial des plateformes de mobilité partagées<sup>3</sup>, observatoire du MaaS, thèse d'Anna Voskoboynikova sur les services de mobilité basés sur la voiture...). En particulier, le stage pourra s'appuyer sur un premier travail publié en 2017 par Virginie Boutueil<sup>4</sup>.

Afin de contribuer à répondre à ces questions, il est proposé de mener une collecte de données sur les espaces dédiés aux véhicules en libre-service en Île-de-France et leur évolution au cours du temps. Certaines données sont disponibles sur les portails de données des collectivités ou de l'État<sup>5,6</sup> ; d'autres devront être récoltées au cas par cas auprès des acteurs qui en disposent (autorités locales, opérateurs). En plus de la localisation et de la surface dédiée, les données collectées pourront porter sur leur usage antérieur, leur aménagement et les coûts associés, les redevances perçues. Ce travail pourra mener à une visualisation cartographique des données collectées. L'analyse pourra porter sur une comparaison des coûts d'occupation de l'espace avec d'autres services de mobilité (stationnement de véhicules personnels, taxis, livraisons...) ou d'autres usages urbains (terrasses...). Une analyse portant sur les liens entre ces espaces dédiés aux VLS et les infrastructures dédiées aux autres services de mobilité, dans une logique d'intermodalité et/ou de concurrence modale, pourra également être menée.

#### **Profil recherché et qualités requises :**

Capacités de gestion, traitement et analyse de base de données cartographiques. Compétence sur QGIS (de préférence) ou autre logiciel de SIG. Des connaissances du traitement de données avec Python ou R sont un plus.

Intérêt pour les politiques publiques de mobilité et de la ville. Capacité à analyser des règlements de collectivités locales et des documents de planification.

---

<sup>2</sup> MANGEART, Timothée, 2022. Encadrement du free-floating en France : l'émergence d'une nouvelle politique locale de mobilité ? In : *4ème Rencontres Francophones Transport Mobilité (RFTM) 2022* [en ligne]. 8 juin 2022. [Consulté le 29 juillet 2022]. Disponible à l'adresse : <https://hal-enpc.archives-ouvertes.fr/hal-03739490>

<sup>3</sup> BOUTUEIL, Virginie, NEMETT, Luc et QUILLERIER, Thomas, 2022. Trends in Competition among Digital Platforms for Shared Mobility: Insights from a Worldwide Census and Prospects for Research. *Transportation Research Record* [en ligne]. 1 février 2022. Vol. 2676, n° 2, pp. 69-82. [Consulté le 7 mars 2022]. DOI [10.1177/03611981211036346](https://doi.org/10.1177/03611981211036346). Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1177/03611981211036346>

<sup>4</sup> BOUTUEIL, Virginie, 2017. When on-street parking is part of the deal... How dedicated on-street parking for commercial services came about in Paris, and why innovation in urban mobility might depend on it. In : *NYU Conference: Interdisciplinary Perspectives on Urban Infrastructure History and the Social Sciences* [en ligne]. 30 mai 2017. [Consulté le 6 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://hal-enpc.archives-ouvertes.fr/hal-01731428>

<sup>5</sup> <https://opendata.paris.fr/explore/dataset/liste-des-stations-de-services-de-vehicules/information/>

<sup>6</sup> <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/autopartage/>

Autonomie, curiosité et aptitude au travail collectif. Un intérêt pour la recherche académique est un plus.

**Postuler :**

Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer par mél: [timothee.mangeart@enpc.fr](mailto:timothee.mangeart@enpc.fr) et [virginie.boutueil@enpc.fr](mailto:virginie.boutueil@enpc.fr)